



L'épilepsie

L'épilepsie est un trouble neuro-dégénératif. Il ne s'agit ni d'une maladie ni d'un trouble mental. Elle est caractérisée par des crises périodiques dont la gravité varie. Ces crises sont provoquées par des décharges électriques incontrôlables dans les neurones du cerveau.

Dans le cerveau, les neurones travaillent ensemble grâce à des signaux électriques. Quand un groupe particulier de neurones envoie à différentes parties du cerveau des décharges anormales d'énergie électrique, une crise se produit.

C'est le cerveau qui contrôle les actes moteurs, la pensée, les sensations et les émotions. Il règle également les fonctions involontaires du cœur, des poumons, de l'intestin et de la vessie. Par conséquent, il est possible qu'aucune ou toutes ces fonctions soient entravées pendant une crise d'épilepsie.

La fréquence des crises d'épilepsie varie beaucoup d'une personne à l'autre. Il est possible de réduire le nombre de crises ou de les éliminer entièrement grâce à des médicaments. Durant la période de croissance de l'élève, il peut être difficile de trouver la dose exacte de médicament et cela peut prendre du temps à l'élève à s'y adapter.

Les crises d'épilepsie se divisent en deux grandes catégories : les crises généralisées et les crises partielles. Lorsque la crise touche tout le cerveau, il s'agit d'une crise généralisée. Par contre, si les décharges

électriques excessives ne touchent qu'une partie du cerveau, il s'agit d'une crise partielle.

Reconnaître les crises généralisées

Il y a deux types de crises généralisées : les crises convulsives (autrefois appelées «grand mal») et non convulsives (autrefois appelées «petit mal»).

Une crise convulsive dure de deux à cinq minutes. Les symptômes comprennent :

- le raidissement des muscles et des coups saccadés;
- une certaine difficulté à respirer;
- l'apparition de salive autour de la bouche.

Les crises non convulsives durent de cinq à quinze secondes. Les symptômes comprennent :

- de brèves pertes de connaissance;
- le regard fixe ou est dans la lune;
- de petits mouvements musculaires faciaux;
- un mouvement irrégulier des yeux;
- une certaine confusion.

Que faire en cas de crise généralisée

À faire

Rester avec l'élève.

Demander à quelqu'un d'avertir la direction.

Avertir les parents — si la crise dure plus de cinq minutes, appeler une ambulance.

Tourner l'élève de côté pour que sa salive s'écoule de sa bouche.

Étendre doucement l'élève sur le plancher.

Desserrer ses vêtements.

Placer une couverture, un manteau ou un coussin sous sa tête pour atténuer l'impact.

Couvrir l'élève avec une couverture.

Enlever les objets durs, pointus ou chauds qui sont près de l'élève.

Parler calmement et gentiment à l'élève.

Laisser aller la crise normalement.

Après la crise, laisser l'élève se reposer ou dormir.

À ne pas faire

Mettre quelque chose dans la bouche de l'élève!

Donner à boire à l'élève.

Retenir l'élève.

Permettre à l'élève d'aller seul à la maison.

Reconnaître les crises partielles

L'élève ne perd pas connaissance complètement durant une crise partielle. Les symptômes comprennent :

- des actes involontaires;
- un étirement des vêtements et des lèchements de lèvres;
- une errance sans but;
- une certaine confusion.

Vous n'avez pas besoin d'administrer les premiers soins à l'élève durant une crise partielle. Ne rien faire boire à l'élève. Une crise partielle peut dégénérer en crise généralisée.

La gestion de la classe

- Au début de l'année, organiser une rencontre avec les parents et l'élève pour déterminer les besoins particuliers de l'élève et prévoir les mesures à prendre en cas de crise d'épilepsie. Informer tout le personnel concerné de l'école de la situation de l'élève.
- Respecter les connaissances de l'élève au sujet de l'épilepsie. Certains élèves sont capables de reconnaître le début d'une crise.
- Une crise d'épilepsie peut être alarmante pour ceux qui ne connaissent pas cette condition. Expliquer aux élèves ce qu'est l'épilepsie et ce qui peut se passer en cas de crise. Suggérer des façons de montrer du soutien et de l'encouragement.
- Désigner un élève pour aider l'élève épileptique à se réajuster à la classe. Après un moment de repos, la plupart des élèves peuvent se remettre au travail.
- Habituellement, les élèves épileptiques sont capables de participer à toutes les activités scolaires. Un médecin peut cependant limiter la participation à certaines activités physiques.
- L'élève épileptique peut avoir manqué certains apprentissages dans la classe; il pourra alors avoir besoin d'une aide supplémentaire et de soutien.
- Observer et prendre note de tous changements de comportement et de la fréquence des crises et avvertir les parents de tout changement.

Remarque : Dans ce dépliant, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Direction de l'éducation française - 1997

Ressources

Voici quelques suggestions pour vous aider dans votre quête d'information sur le sujet :

- Épilepsie Canada
1470, rue Peel, bureau 745
Montréal, QC H3A 1T1
Tél. : (514) 845-7855
Télééc. : (514) 845-7866
(services et documents bilingues)
- Association d'épilepsie de Calgary
4112, 4^e Rue N.-O.
Calgary, AB T2K 1A2
Tél. : (403) 230-2764
(services bilingues)
- Votre centre local de santé publique (Health Unit) et votre médecin.

Pour d'autres ressources, consulter le dépliant anglais, *Awareness Series, Epilepsy*, Special Education Branch, Alberta Education.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec la Direction de l'éducation française, Tél. : 427-2940, Télééc. : 422-1947
Adresse électronique : DEF@edc.gov.ab.ca
(À l'extérieur d'Edmonton, composer le 310-0000 pour être relié sans frais.)



Renseignons-nous
sur

Série Sensibilisation

► l'Épilepsie

Direction de
l'éducation
française

Language
Services
Branch